



**Comité consultatif sur les services en français**

**PROCÈS-VERBAL 3**

**Le mercredi 20 novembre 2019  
18 h 30**

**Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest**

---

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
  - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

**Présents :**            **Président : Paul Lalonde**  
                             **Vice-présidente : Julie Rodier**  
                             **Membres : Nicole Charlebois, Stéphanie Drisdelle, Raymond**  
                             **Fournier, Patrick Ladouceur, Stephen MacDonald**  
                             **Conseiller Jean Cloutier (membre sans droit de vote)**

**Absents :**            **Membres : Céline Caron, Olivier Fondjo**

**BONNES NOUVELLES FRANCO**

Les membres reviennent sur le petit-déjeuner du maire, qui a eu lieu le 12 novembre 2019, et le Congrès 2019 de l'Association française des municipalités de l'Ontario, qui a eu lieu plus tôt cette année, à Sudbury.

## DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêt n'est déposée.

## ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 2 – le 12 septembre 2019

ADOPTÉ

## SERVICES DES FINANCES

### 1. PRÉSENTATION – BUDGET PRÉLIMINAIRE DE 2020

---

**Que le Comité consultatif sur les services en français prenne connaissance de la présentation du personnel à titre d'information.**

Isabelle Jasmin, trésorière adjointe, Finances municipales, présente un diaporama dont une copie est conservée au greffe municipal. Michèle Rochette, gestionnaire, Services en français, l'assiste et répond aux questions des membres.

Le président Lalonde remercie tous ceux qui ont aidé à préparer le résumé des commentaires sur le budget.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE le résumé du président tel quel.

#### **MESURE :**

- La coordination va soumettre le rapport du Comité à l'examen du Comité des finances et du développement économique, à sa réunion du 3 décembre 2019.

## SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE

### 2. PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2019-2022

---

**Que le Comité consultatif sur les services en français adopte le document comprenant la synthèse des commentaires des membres.**

Le président Lalonde résume le rapport, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Au terme des délibérations, le Comité ADOPTE le résumé du président tel quel.

#### **MESURE :**

- La coordination va soumettre le rapport du Comité à l'examen du Comité des finances et du développement économique, à sa réunion du 3 décembre 2019.

## BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

### 3. MISE À JOUR DE LA DIRECTION DES SERVICES EN FRANÇAIS

---

**Que le Comité consultatif sur les services en français prenne connaissance de cette mise à jour.**

La gestionnaire des Services en français, Michèle Rochette, et l'agente des communications et des projets, Esther Perron, présentent la mise à jour. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Après la présentation, M<sup>me</sup> Rochette demande aux membres de soumettre des idées avant la préparation du plan de travail provisoire du Comité, en vue de la prochaine réunion.

Les membres parlent des points principaux suivants :

- Cours de français aux employés
- Services sociaux; services communautaires; services récréatifs; services de garde
- Accès à des services en français dans l'Ouest d'Ottawa et d'autres quartiers unilingues
- Transport (train léger)

Le Comité PREND ACTE de la mise à jour.

**MESURES :**

- Les membres vont soumettre d'autres idées et les envoyer à M<sup>me</sup> Rochette d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2019.
- M<sup>me</sup> Rochette va présenter aux membres un rapport provisoire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 30.

---

Coordonnatrice du comité

---

Président